

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017**

L'an deux mil dix-sept le 6 FEVRIER à 20 heures 30 le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mr Jean-Michel BOUILLON, maire.

**Étaient présents :** BOUILLON Jean-Michel, Maire, VRAC Eugène 1<sup>er</sup> adjoint, HELAOUET Georges 2<sup>ème</sup> Adjoint , GENIER Emilie 3<sup>ème</sup> adjointe, AMOROS Françoise, LARDENOIS Christine, LAVALLEY Noël, LEFEVRE François, LEONARD Michel.

**Absent excusé :** L GUIDOU

**Secrétaire de séance :** VRAC Eugène

Formant la majorité des membres en exercice

### **I APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DU 9 janvier 2017**

Le quorum étant atteint Mr le maire ouvre la séance

Mr le maire demande si les conseillers ont des remarques sur le compte rendu de la précédente séance

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu.

Hommage à Mr Michel Canoville, élu 6<sup>ème</sup> Vice-président en charge des finances et de la commande publique de la communauté d'agglomération le Cotentin décédé ce weekend

### **II AMENAGEMENT DE LA PLACE ST GEORGES**

Mr le maire donne lecture des 2 devis concernant l'éclairage de la place comprenant le déplacement de 2 candélabres, l'extension de projecteurs encastrés et la pose d'une borne marché .

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte le devis Bouygues Energies Services pour un montant de 12 110€ HT (14 532€ TTC)

Les derniers devis relatifs à l'installation de toilettes publiques sont en cours d'acheminement , la commission des travaux les examinera.

Le conseil charge le maire de programmer l'appel d'offre auprès de l'agence technique des marais.

### **III LE POINT SUR LA ZAC**

Mr le maire présente au conseil l'ébauche de plan de masse étudié par le cabinet ADEPE. A ce sujet, Normandie Aménagement propose un Comité de pilotage le mardi 21 février pour présenter le dossier de réalisation élaboré suite à une rencontre avec les services de l'état

### **IV BULLETIN MUNICIPAL**

Les administrés et les estivants réclament un bulletin municipal

Le conseil après en avoir délibéré invite la commission communication (E Grenier, C Lardenois, F Amoros) à rédiger un bulletin qui pourrait être diffusé en début de chaque année

Le conseil municipal charge le maire de solliciter les commerces et entreprises pour participer aux frais d'imprimerie.

## **V DEVENIR DU CHALET COMMUNAL DE LA PLAGE**

Le maire informe que suite au courrier que nous lui avons adressé, la locataire a donné son préavis de départ pour fin février, il rappelle que Melle Robiolle doit des loyers à hauteur de 6435€

Le conseil municipal autorise le maire à requérir les services de maître Herbigneau huissier à Valognes pour le recouvrement de la dette.

Le maire informe le conseil municipal que les habitations légères de loisirs n'ont pas vocation à être des résidences à l'année.

Le conseil municipal examine toutes les possibilités de gestion des chalets communaux du Parc de Loisirs les Peupliers Argentés et demande au maire de se renseigner sur une estimation du prix de vente.

Le conseil municipal étudiera la manière la plus judicieuse d'investir le produit de la vente.

## **VI CONTRAT GRAS SAVOYE**

Le maire expose

L'opportunité pour la commune de st Georges de la rivière de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurances des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charges en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents

Que le centre de gestion de la fonction publique de la Manche peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques

Que notre collectivité adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2017 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le CdG 50 le est proposé de participer à la procédure concurrentielle avec négociation engagée selon l'article 25 II du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016

Il précise que si au terme de la consultation menée par le CDG50 les conditions obtenues ne convenaient pas à notre commune la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat

Après en avoir délibéré et procéder au vote, à l'unanimité des présents

Le conseil municipal décide

Le président du CDG50 est habilité à souscrire pour le compte de la commune de st Georges de la rivière des contrats d'assurance auprès d'une ou plusieurs entreprises d'assurance agréées

## **VII GESTION DE LA PARCELLE B 490**

La commune de st Georges décide de confier au SYMEL pour 5 ans la gestion agricole de la parcelle B 490 pendant la période où la parcelle n'est pas utilisée par les manifestations communales

Le SYMEL, assure la mise en œuvre d'une procédure d'attribution sur la base d'un cahier des charges élaboré en application du plan de gestion et l'élaboration et le suivi administratif des conventions à usage agricole qui sont passés sur le site

Le SYMEL règle toutes réclamations et contestations de tiers concernant l'activité agricole

Après avoir pris connaissance des conditions, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention relative à la gestion de la parcelle B 490

## VII QUESTIONS DIVERSES

### Communauté Agglomération Le Cotentin

Le conseil a pris connaissance de l'attribution des délégations aux vices présidents et membres du bureau à la communauté d'agglomération le Cotentin

Mr le maire commente les conditions épouvantables du vote du président et des 15 vices présidents de la CAC .

### Honneur à Mathieu Lavalley

Le maire a représenté Mathieu Lavalley , actuellement étudiant en Angleterre , à la réception des récompenses du programme *Lumières des Cités* des jeunes Normands méritants et impliqués dans la vie civique.

Il donne lecture du courrier de remerciements de Mathieu au Maire et aux conseillers pour la subvention que la commune lui a allouée

Ainsi soit et délibéré les jour, mois et an que dessus

Fait à St Georges de la Rivière  
le 7 février 2017

Le maire, J-M BOUILLON

VRAC Eugène 1<sup>er</sup> adjoint,

HELAOUE Georges 2<sup>ème</sup> adjoint,

GRENIER Emilie 3<sup>ème</sup> adjointe

LEFEVRE François,

LARDENOIS Christine,

GUIDOU Ludovic

LEONARD Michel,

LAVALLEY Noël

AMOROS Françoise,